



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 mars 2017

L'an deux mille dix-sept le 31 mars à 19 heures 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Marcel ALLEGRE, Maire.

Présents : Mesdames ALLEGRE Annie, BARRERE Marie-Pierre, Marie-Thérèse DUCHENE, Messieurs DROUIN Pierre, DELALEUX Sébastien, BIZOT Jean-Sébastien et MARCHON Jean-Pierre.

Absent excusé: M. BORYCKI Gérard

Mme LARDET Virginie (procuration donnée à Marie-Thérèse DUCHENE)

Secrétaire de séance : M. BIZOT Jean-Sébastien.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales et APPROUVE, à l'unanimité le compte-rendu du 27 janvier 2017.

Entend, M. le Maire donner lecture du compte-rendu des décisions prises en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil Municipal (délibérations n°2014-18 du 22/04/2014 et 2014-32 du 25/09/2014), en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Arrêté de non opposition DP 16B0013 12 chemin de la Grûe
- Arrêté de non opposition PC 17B0001 3 chemin Wy-dit-joli-Village
- DIA 9 rue du Verger pas de préemption
- DIA 21 rue du Bout Sirop pas de préemption

- **Adopte** à l'unanimité le compte de gestion 2016 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.
- **Adopte** à l'unanimité des votants (le maire ayant quitté la séance), les résultats du compte administratif 2016 comme suit :

Investissement	-7 266.40€
Fonctionnement	49 053.56€
	<b>41 787.16€</b>
<b>Résultat à la Clôture 2016:</b>	<b>386 536,54€</b>

- **Décide** à l'unanimité de l'affectation des résultats de fonctionnement d'un montant de 138 785,08 € comme suit : 50 000 € en investissement et 88 785, 08 € en fonctionnement
- **Décide** à la majorité : *d'augmenter les taux communaux 2016 pour 2017 de 2% soit TH :14.95%, FB :9.49%, FNB : 54.40% et CFE : 22.03%.*
- **Approuve** à l'unanimité, le budget primitif 2017 comme suit :  
Fonctionnement dépenses et recettes : 397 685.08€  
Investissement dépenses et recettes : 604 113.20€
- **Propose** à l'unanimité de solliciter une subvention au titre du FSIL (Fonds de Soutien à l'investissement local) pour le projet de mise aux normes et mise en accessibilité de la maison du village.
- **Adopte** à l'unanimité les modifications des statuts proposées et votées par la communauté de communes Vexin Centre lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> mars 2017 selon la nouvelle rédaction ci-annexée ;  
**Décide** de demander à M. le Préfet du Val d'Oise de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de l'EPCI.
- **Adopte** à l'unanimité les modifications des statuts du SIAEP qui est désormais dénommé **SIAEP Frémainville & Seraincourt** (Syndicat Intercommunale Eau potable de Frémainville et Seraincourt).

- **Adopte** à l'unanimité les modifications des statuts du SIARM, qui est désormais **dénommé SIA Frémainville & Seraincourt SIA** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Frémainville et Seraincourt).
- **Désigne** à l'unanimité comme délégué titulaire au SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Frémainville et Seraincourt. Marcel ALLEGRE et comme délégué suppléant M. Norbert LALLOYER.
- **Approuve** à l'unanimité l'adhésion de la communauté de communes Vexin Centre au SIMVVO.
- **Décide** à l'unanimité de reverser dans le domaine public la bibliothèque à la demande de la responsable de la bibliothèque.
- **Rappelle** à l'unanimité les indemnités du Maire et du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoint suite au décret 2017-85 du 27/01/2017.
- **Décide** à l'unanimité de modifier pour la rentrée de septembre 2017 les horaires de la garderie du soir à 18h30 au lieu de 19h. Dit que le règlement périscolaire est modifié en tenant compte de ce nouvel horaire.
- **Décide** à l'unanimité que les impayés faisant l'objet d'un titre en perception seront majorés de 25%.
- **Approuve** à l'unanimité la proposition de reconduction des horaires scolaires de l'école primaire de Frémainville pour une durée de 3 ans.
- **Décide** à l'unanimité d'instituer le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.
- **Décide** à l'unanimité l'organisation de la journée de solidarité.
- **Décide** à l'unanimité l'instauration d'un règlement du personnel.
- **Décide** à l'unanimité d'intégrer M. MARCHON à la commission communale des finances.
- **Décide** à l'unanimité :
  - o De s'opposer à l'augmentation de plus de 20% du taux de la participation communale auprès du SIERGEP.
  - o Et **Vote pour** son retrait du SIERGEP.
- **Décide** à l'unanimité la motion suivante:
  - o **Motion** : M ALLEGRE informe de la motion votée par le comité syndical du Parc naturel régional en soutien à la motion des élus de la vallée de la Montcient et de la vallée de la Seine pour la protection des ressources vitales et la préservation de la qualité de vie des habitants de leurs communes. Il explique que cette motion a été prise contre le projet d'implantation par la société Calcia d'une carrière cimentière à Brueil en Vexin. Il propose que le conseil municipal prenne une motion pour s'opposer à ce projet qui menace la ressource en eau potable, les emplois et l'activités économique, les paysages et terres agricoles du vexin et la santé des habitants de Brueil et des communes voisines.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- **CR des syndicats**
  - o **SIMVVC** : M. DELALEUX informe que l'augmentation de la participation communale est due au remboursement du nouveau gymnase à Vigny alors que celui de Marines n'est pas encore terminé. Un nouveau mode de calcul des cotisations sera mis en place en 2018 avec la seule prise en compte du nombre d'habitants par commune.
  - o **SIERC** : M. DELALEUX informe que les statuts modifiés seront votés lors de la prochaine assemblée générale.
  - o **SMEGTVO** : M. DELALEUX informe qu'il n'y a pas eu le quorum lors de la dernière réunion.

- **SMIRTOM** : M. MARCHON informe que la compétence concernant la zone de la taxe des ordures ménagères a été transférée à la Communauté de Communes Vexin Centre. Un appel d'offres a été lancé pour les bacs OM et de tri. Magny a inauguré en début d'année sa déchetterie sécurisée. La déchetterie de Vigny sera fermée et déplacée sur le site de la SEPUR (étude en cours).
- **SIERGEP** (piscine) : Mme DUCHENE informe que conformément à l'avis du conseil municipal elle s'est prononcée lors de la réunion du 28 mars 2017 « contre » l'augmentation de + de 20 % de la cotisation de Frémainville au SIERGEP. Lors du comité syndical du 5 avril, M. Le MAIRE lui demande de réitérer son vote d'opposition au budget du syndicat et de les informer de la demande du conseil municipal à l'unanimité de se retirer du syndicat.
- **JEUX INTERVILLAGES** : M. MARCHON rappelle que les jeux intervillages auront lieu le samedi 13 mai 2017. Deux réunions préparatoires ont eu lieu. Une 3<sup>ème</sup> est prévue avec visite de l'organisation du site.  
**Un appel aux bonnes volontés est lancé pour l'encadrement des enfants et le montage des barnums probablement le samedi matin de bonne heure.**
- **ATLAS DU PATRIMOINE** : M. MARCHON informe qu'il a participé avec Mme DUCHENE à une réunion organiser par le PNR pour le recensement dans chaque village des bâtiments remarquables publics ou privés et la création à terme d'un atlas du patrimoine.
- **CCIJ** : M. DROUIN informe de la création d'un conseil intercommunautaire des jeunes ouverts au plus de 12 ans. Lors de la réunion du 17 mars, 18 communes étaient représentées. Le 25 avril les membres du conseil seront élus. Il n'y a pas pour l'instant de candidature de Frémainville.  
**Si des jeunes sont intéressés ils peuvent encore contacter la mairie.**
- **Semaine Bleue** : Mme ALLEGRE propose d'organiser des activités à l'occasion de la semaine bleue au mois d'octobre en faveurs des seniors : coiffure, manucure ....
- **Travaux** : M. ALLEGRE informe que les travaux rue du Château sont arrêtés dans l'attente de la destruction de la tour EDF suite à négociation.

Fin de la séance à 22h11

Le Maire

Marcel ALLEGRE